



La Défense, le 12 février 2024

Formation Spécialisée Ministérielle Extraordinaire

12 février 2024

Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs, Camarades,

Cette formation spécialisée ministérielle se réunit aujourd'hui à la demande de la plupart des organisations syndicales ! L'instant est grave ! Le Président a cédé à la pression des organisations syndicales agricoles majoritaires, en annonçant des mesures aux accents très libéraux visant à affaiblir le cadre de protection environnementale. Ces annonces ont un impact fort sur le moral des agents du pôle ministériel.

Nous avons beaucoup écrit en ce début d'année pour dénoncer les violences des propos et actes envers les agents.es de l'OFB, des agences de l'eau, des DREAL, DDT-M, DIRM pendant les manifestations agricoles. La presse nous a aussi beaucoup sollicité pour comprendre pourquoi cet accablement des agents de l'OFB. Office Français de la Biodiversité : un symbole !

Notre propos aujourd'hui sera donc court et nous attendons des réponses.

Les agents de l'OFB ont été prioritairement ciblés par ces violences, certains même personnellement attaqués, ... Les annonces du 1^{er} ministre de vouloir les « désarmer » et de les passer « sous tutelle des préfets » ont aggravé leur mal-être comme le signe de l'absence de reconnaissance de leurs missions, de leurs métiers, de leur investissement quotidien.

Tous les agents et agentes des services et établissements publics du pôle ministériel ont été touchés directement ou indirectement, montant d'un cran les attaques déjà vues ou latentes. L'ensemble des personnels est profondément affecté !

Nous espérons que vous êtes conscients de la détresse qui règne dans votre ministère et ses EP !

Les annonces gouvernementales concernant le frein sur la réduction des pesticides, l'assouplissement des règles sur les haies, les jachères, les zones humides ... laissent un goût très, très amer et un sentiment d'abandon de leurs missions, pour l'ensemble des agentes et agents du pôle ministériel, en agences de l'eau, dans les services de l'Etat (DDT, DEAL-DRE), et dans les autres établissements publics. Les agents expriment un grand questionnement concernant l'avenir de leurs métiers et de leurs missions de protection de l'environnement, jusqu'à une remise en cause de la légitimité et du sens de leur travail !

Alors, que faites-vous pour les protéger ? Allez-vous réaffirmer publiquement que leurs feuilles de route et leurs missions quotidiennes se poursuivent en faveur de la protection des milieux, de la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, de la santé publique ?

L'indicateur si précieux dans votre baromètre social sur *la fierté de travailler pour le pôle ministériel* risque de continuer à baisser tout comme son attractivité. Qui voudrait s'engager pour le repli environnemental aujourd'hui ?

Au-delà du témoignage de soutien aux agents de notre service public et aux missions du service lui-même, dont nous avons toutes et tous besoin aujourd'hui, nous vous demandons en urgence de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels à l'aune de ces choix récents. Nous vous demandons d'enclencher la révision des DUERP des services et EP du giron ministériel.

Les responsables de l'Administration ont-ils tous porté plainte suite aux dégradations matérielles, aux intimidations, menaces et insultes envers des agent.es publiques ? Le Sne-FSU rappelle qu'il est de leur devoir de garantir aux agent.es sécurité et bonnes conditions de travail dans l'exercice de leurs fonctions et de les défendre en ces circonstances.

Enfin, et peut-être que le contexte présenté précédemment n'est pas lié, mais, pouvez-vous nous communiquer si l'Administration a porté plainte concernant les deux navires du Parc naturel marin du Cap Corse et des Affaires maritimes qui ont été incendiés le 3 janvier dans le Port de plaisance de Saint-Florent ?

Nous vous remercions de votre attention.